



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 200/2026

A LA SOCIETE STANDARD COMPANY.

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/025/2024, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, pour un montant total hors dollars américains un millions six cent trente-six mille huit cent vingt-trois, treize centimes (USD 1 636 823, 13) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains onze mille quatre cent cinquante-sept, septante-six centimes (USD 11 457, 76), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

[Signature]



Prévu par la loi n° 16/07/2026

[Signature]

[Signature]

Directeur Général *[Signature]* 00000200